



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 26 février 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	23	23 + 10 pouvoirs

Date de convocation 20 février 2026
--

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, CHAUDET Martine, STAUDER Jean-Christophe, GULTEKIN Gülcan, HENNEQUIN Virgil, RIBAILLE Cécile, HUART Gérald, MARTIN Michelle, POUZIN Jean-Michel, CATERINO Marie-Laure, BARDET Alice, BERNIER Romain, BLANCHOT Bastien, LAVILLE Rémy, FERNANDEZ Sophie, MOSER Alain, IGLESIAS Catherine, BEHL Frédérique, AUMIS Maud, TIEDREZ Valérie, ROY Nathalie, MENERAT Thierry, SABATINO Anne.**

Représentés : **PRELOT Frédérique pouvoir donné à TIEDREZ Valérie, VAN DALEN Laurent pouvoir donné à CHAUDET Martine, CERF Jérémie pouvoir donné à HUART Gérald, BOIZARD Léa pouvoir donné à GULTEKIN Gülcan, PEREIRA-FRAJMAN Sonia pouvoir donné à BERNIER Romain, MARTEAU Elona pouvoir donné à HENNEQUIN Virgil, JOSSET Geoffrey pouvoir donné à BLANCHOT Bastien, LEIX Jean-François pouvoir donné à IGLESIAS Catherine, ZELTZ Anne-Marie pouvoir donné à MENERAT Thierry, D'HULST Karl pouvoir donné à RIBAILLE Cécile.**

Madame BARDET Alice a été nommée secrétaire de séance

Objet : Ruée vers l'autre 2026 – partenariats
N° de délibération : 20260226_10

Rapporteur : M Stauder

Mes chers collègues,

Le festival de la Ruée vers l'autre est le temps fort de la vie savinienne, avec ses spectacles de rue, son grand vide-greniers, ses déballages de commerçants et sa fête foraine. Chaque année durant le premier week-end de septembre, ce sont près de 30 000 visiteurs qui déambulent dans l'avenue et s'installent aux terrasses des commerçants pour profiter de l'événement.

Depuis deux éditions, la Ville développe l'implication des commerçants et acteurs économiques locaux au travers d'une offre de partenariats avec le festival. Par leur accompagnement financier ou matériel, les entreprises volontaires seront ainsi associées à l'organisation de cet événement grand public, fédérateur, faisant rayonner Sainte-Savine bien au-delà de l'agglomération.

Afin de permettre aux entreprises et commerces de dimension modeste d'apporter leur contribution, il est proposé de maintenir une progressivité dans les montants de partenariats, avec différentes formules donnant droit à une visibilité variable sur les supports et outils de communication de l'événement (affiches, programmes, réseaux sociaux...). Ces partenariats pourront être financiers ou matériels (avec valorisation financière de l'aide apportée).

- Formule Bronze : 300 €
- Formule Argent : 500 €
- Formule Or : à partir de 1 000 €
- Soutien à la programmation d'un spectacle : 1 200 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, décide de :

- Valider les modalités de partenariats de la Ruée vers l'autre 2026 ;
- Autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document permettant sa mise en œuvre.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	10	33	0	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Affiché le 27 février 2026

Pour extrait conforme

Arnaud MAGLOIRE, maire



Arnaud MAGLOIRE

Arnaud MAGLOIRE
2026.02.27 15:12:52 +0100
Ref:10525365-15871179-1-D
Signature numérique
le Maire